

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Olivia Grégoire présente le premier baromètre sur l'entrepreneuriat des femmes en France

Ville, le 07/03/2024
N° 1613

Mené par la Direction Générale des Entreprises (DGE) en partenariat avec Bpifrance Création dans le cadre du plan interministériel « *Toutes et tous égaux 2027* » placé sous l'égide du Premier ministre, ce baromètre de l'entrepreneuriat des Femmes en France a vocation à mesurer chaque année l'évolution des écarts de représentation entre les Femmes et les Hommes parmi les créateurs, les repreneurs et les chefs d'entreprise, tout en valorisant la dynamique entrepreneuriale des femmes.

Ce baromètre est le résultat de l'agrégation des données d'une enquête menée par l'Ifop pour le compte de l'Observatoire de Bpifrance Création auprès de 5 000 Français et Françaises qui vise à mesurer l'appétence des Français à entreprendre, et des données d'entreprises fournies par l'Insee et la Mission French Tech. Il se décompose en trois axes : indice entrepreneurial français, démographie des entreprises et profil des entrepreneurs.

Indice entrepreneurial français : de plus en plus de femmes impliquées dans la chaîne entrepreneuriale

La représentation des femmes dans la chaîne entrepreneuriale a progressé de deux points entre 2021 et 2023, et l'écart entre les deux genres continue de se réduire, même si elles restent encore sous-représentées par rapport aux hommes. En effet, parmi les femmes interrogées, 28% déclarent être porteuses d'un projet, (ex-)dirigeantes d'entreprises, ou ayant l'intention d'en créer ou reprendre une, cette proportion s'élevant à 37% chez les hommes. Au sein des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), l'indice entrepreneurial féminin y progresse plus rapidement, avec + 7 points en 2023, et près de 3 femmes sur 10 résidant dans une zone rurale participent à cette chaîne entrepreneuriale. Les jeunes femmes sont quant à elles quasiment autant impliquées que les jeunes hommes (55% et 61% respectivement).

Démographie des entreprises

La part des créations d'entreprise portées par les femmes fait écho à leur représentativité dans la chaîne entrepreneuriale. Entre 2018 et 2022 cette part progresse de deux points pour atteindre 39 % des créations d'entreprises. Parmi les entreprises en activité, 40% des entreprises individuelles sont dirigées par une femme, et au sein du programme French Tech 2030, 30% des CEO ou (co-)fondatrices sont des femmes. Par ailleurs, la pérennité des entreprises classiques à 3 ans est équivalente selon les genres (82%), alors que les femmes inscrites sous le régime du micro-entrepreneur semblent mieux durer dans le temps que les hommes, avec un écart de 6 points constaté.

Profil des entrepreneures : des femmes moins exposées au monde de l'entrepreneuriat

L'Indice entrepreneurial français cherche à mesurer la sensibilisation à la création-reprise d'entreprise, et de fait la proximité des individus avec le monde entrepreneurial (par exemple par une expérience de chef d'entreprise ou la présence d'un porteur de projet dans son entourage) : 3 hommes interrogés sur 10 ont une exposition entrepreneuriale élevée, tandis que seulement 2 femmes sur 10 le sont. Par conséquent, elles sont moins enclines à créer et devenir cheffes d'entreprises que les hommes. En effet si 27% des hommes interrogés imaginent leur carrière idéale à travers l'entrepreneuriat, cette perspective ne fait rêver que 21% des femmes consultées. Lorsque celles-ci décident de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, leur première motivation est de donner du sens et de se conformer à leurs valeurs. Par ailleurs, il est plus important pour les femmes de devenir son propre patron, tandis que les hommes accordent plus d'intérêt à l'augmentation de leurs revenus et de leur capital. Il est à noter par ailleurs que lorsque les porteurs de projet sont accompagnés, les femmes ont autant de chances que les hommes et la parité est atteinte : c'est le constat fait par Bpifrance Création, dont 51% des projets accompagnés dans le cadre du collectif Cap Créa sont portés par des femmes.

[Découvrir le baromètre sur le site de la DGE](#)

Dans le cadre des axes liés à l'égalité professionnelle et à la culture de l'égalité, la Direction générale des Entreprises (DGE) pilote le déploiement opérationnel de plus d'une quinzaine de mesures relevant de son périmètre, concernant plus particulièrement l'entrepreneuriat féminin, la mixité des métiers (de l'industrie et du numérique notamment) ou encore la parité dans l'écosystème des start-ups. Les mesures visant à favoriser l'entrepreneuriat par les femmes portent entre autres sur le développement de programmes de mentorat pour les créatrices d'entreprises ou les porteuses de projet, la systématisation de l'information sur la possibilité pour les créatrices d'entreprises de défiscaliser une partie de leur adhésion à un réseau d'entrepreneurs, ou encore le renforcement de l'offre de coaching bancaire et financier proposée par la Banque de France en faveur des entrepreneurs.

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation a déclaré « **Les Femmes ont toute leur place dans l'entrepreneuriat. Elles n'ont pas moins d'idées, pas moins de talents mais peuvent connaître plusieurs freins pour se lancer. C'est bien pour cela que l'Etat agit pour accompagner les femmes qui le souhaitent dans la création de leur entreprise jusqu'à la gestion quotidienne de leur activité en passant par des conseils en matière fiscale. Ayant été moi-même entrepreneure, je connais les difficultés du quotidien et les nuits blanches qui les accompagnent mais il n'y a rien de plus satisfaisant que d'être libre d'entreprendre alors mesdames lancez-vous.** »

Contacts presse :

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 – presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Bpifrance : Juliette Fontaillas – 06 72 76 08 09 – juliette.fontaillas@bpifrance.fr